Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 14/01/2022

LE PAIN DE BELLEDONNE Pain de Belledonne rappelle COURONNE DES ROIS AUX PÉPITES DE CHOCOLAT LAIT



- Noms des modèles ou références concernés : **316013400 BRIOCHE DES ROIS PEPITES CHOC**
- Marque : **BELLEDONNE**
- **GTIN 3760109053723 Lot 20211224 Date limite de consommation 28/01/2022**
- Conditionnements : **Sachet plastique clipsé**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/12/2021 au 14/01/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **BIO C BON, BIOCOOP, BIOMONDE SOLID'AIRE, BOTANIC, BOUTIQUE PAIN DE BELLEDONNE, EPICE'HERY, HALLE BIO D' OCCITANIE, LES COMPTOIRS DE BIO, MARCEL ET FILS MOINS, NATUREO SATORIZ, SIMPLEMENT VRAC, SO BIO, TERRE DE VRAC.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence possible de corps étrangers plastique.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 4 février 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0479257992**
- Informations complémentaires publiques : **Contact mail Service Consommateur : info.conso@belledonne.bio**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre